

## COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°14 du 22 NOVEMBRE 2018

**Présents** : M. PITIE – TISSEYRE.**Excusés** : M. BOUDET.

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

## CATEGORIE U13

*Coupe de l'Aude U13*

Suite aux intempéries du 10 novembre 2018, les rencontres n'ayant pu se jouer à cette date sont REPORTEES au **Samedi 8 décembre 2018** :

POULES	CLUBS ORGANISATEURS	CLUBS VISITEURS	CLUBS VISITEURS	CLUBS VISITEURS
POULEA	<b>FC ST NAZAIRE 1</b>	ST MARCEL/MOUSSAN 1	FC CORBIERES MED. 2	<del>UFC NARBONNE 1</del>
POULED	<b>US MINERVOIS 1</b>	FC ARMISSAN 1	E. LEZIGNAN/LUC 3	UFC NARBONNE 1
POULEL	<b>FC BRIOLET 1</b>	O. OZANAM 1	US MONTAGNE NOIRE 1	TREBES FC 2

A ce jour les équipes suivantes sont qualifiées pour le Festival Foot U13 et pour les 1/8<sup>ème</sup> de Finale de la Coupe de l'Aude : FU Narbonne 1, O. Cuxac d'Aude 1, SC Narbonne Montplaisir 1, FC Corbières Méditerranée 1, FC Massogien 1, Limoux Pieusse FC 1, CO Castelnaudary 1, GFC 2, GF Piège-Lauragais-Malepère 1, Trèbes FC 1, US Conques 1, FA Carcassonne 1, FA Carcassonne 2.

Les 1/8<sup>ème</sup> de Finale de la Coupe de l'Aude auront lieu le samedi 26 janvier 2019.



## Challenge Peytavy

---

La Commission convie les responsables des équipes au tirage au sort du 1<sup>er</sup> Tour du Challenge Peytavy (tour de cadrage) qui aura lieu le jeudi 29 novembre 2018 à 18h30 au siège social du District (7 Rue Haute à Carcassonne).

**Ce 1<sup>er</sup> Tour se déroulera le samedi 8 décembre 2018.**

A ce jour les équipes reversées en Challenge sont : Ent. St Marcel/Moussan 3, MJC Gruissan FC 1, SC Narbonne Montplaisir 3, FC Sallèles d'Aude 1, SC Narbonne Montplaisir 2, Ent. St Marcel/Moussan 2, FU Narbonne 2, Ent. UF Lézignan/Luc FC 2, Ent. UF Lézignan/Luc FC 1, FC Briolet 2, FC Malepère 2, FA Carcassonne 3, ES Arzens 1, Haut-Minervois Ol. 1, Trapel Pennautier FC 2, Trapel pennautier FC 1, Entente 3S 1, Quillan FAHVA 1, FA Carcassonne 4, O. Montréal 1, Ent. Naurouze/Salles 1, US Conques 2, GFC 1, GF Piège-Lauragais-Malepère 2, FC Malepère 1, ES Malves 1, FC Le Cougiong 2, FC Alaric 1, Limoux Pieusse FC 2, Trapel Pennautier FC 3, GFC 3.

A noter que l'équipe du FC Le Cougiong 1 éliminé de la Coupe de l'Aude ne pourra pas prétendre participer au Challenge : cette équipe est engagée en Poule Elite qualificative à la Compétition Interdistricts Niveau 1 ou Niveau 2 (Cf : règlement du Challenge PEYTAVY).

## Date de report de la journée du 17 novembre 2018

---

En raison d'un mouvement social, le District avait reporté la 1<sup>ère</sup> journée de la 2<sup>ème</sup> Phase des U13.  
**La Commission informe les clubs du report de cette journée au 23 février 2019.**



## INFORMATIONS GENERALES

### *Catégorie U7-U9-U11 : Journée du 8 décembre 2018*

Suite au report de la journée du 17 novembre 2018, la Commission avait envisagé dans un 1<sup>er</sup> temps de la reporter au samedi 8 décembre 2018.

Cependant, une action menée avec le Téléthon est inscrite au calendrier du Football d'Animation à cette date.

Par conséquent, la Commission décide d'**ANNULER** la journée du 17 novembre 2018 pour permettre la réalisation du projet Téléthon.

La Commission des Actions Citoyennes du District communiquera en début de semaine prochaine les modalités d'organisation de ce projet.

## CATEGORIE U11

### *Traitement administratif*

Poule	Défaut de licences <b>Amendes 10 euros</b>	Défaut de licences <b>Amende 10 euros</b>	Forfait <b>Amende 15 euros</b>
	Haut Minervois O 120 € Abs. n° licence de 2 éducateurs, Abs. n° licence de 10 joueurs. Soit 120€		

La commission re crédite le club de O. Moussan Montredon de la somme de 15€ (absence de feuille de match) suite à l'amende infligée au PV n°13 en date du 15/11/2018 (motif : suite à un arrêté municipal, le critérium n'a pu avoir lieu).



## DEMANDE D'ORGANISATION DE TOURNOI

### *Demande formulée par MJC Gruissan FC*

---

Demande formulée par la MJC Gruissan FC pour son tournoi « Maurice Le Sir » programmé :

- Catégories U6 et U11 : le samedi 20 avril 2019,
- Catégories U9 et U13 : le dimanche 21 avril 2019.

La Commission émet un avis favorable et transmet la demande au Comité de Direction pour homologation.



Le Président de la Commission  
Gérard PITIE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G. Pitie', written over a white background.